

Individualisation des contrats de fourniture d'eau

Fiche 4: Note d'aide à la décision

Pourquoi choisir l'individualisation des contrats de fourniture d'eau?

POUR L'OCCUPANT, UNE MEILLEURE MAITRISE DE SA CONSOMMATION D'EAU

- → Grâce au système de télérelève, il peut suivre précisément et en temps réel sa consommation d'eau : il peut paramétrer ses propres alertes.
- → Il est avisé systématiquement en cas de fuite ou d'anomalie sur son compteur (par mail ou sms)et bénéficier, le cas échéant, de la réglementation posée par la loi Warsmann.
- → Il ne paye que ce qu'il consomme réellement en souscrivant un abonnement individuel
- → Il ne règle plus des avances de frais sur les charges locatives liées à l'eau.
- → Il bénéficie des tarifs et des avantages du service public de l'eau (tarification solidaire).
- → Il a accès aux facilités de paiement du service public de l'eau.
- → Il peut bénéficier d'un fond de solidarité (selon sa situation et ses revenus).
- → Il bénéficie des services proposés par Eau du Grand Lyon: conseiller joignable par téléphone, accès au service abonnés en ligne et sur l'application, service d'urgence 24h/24, information régulière sur la qualité de l'eau.
- → La pose de nos compteurs et clapets anti retour qualitatifs garantit la précision du comptage et la qualité de l'eau au robinet.

POUR LA COPROPRIETE OU LE PROPRIETAIRE, UNE GESTION FACILITEE

- → Ils n'ont plus à leur charge la répartition et la facturation des consommations d'eau froide des logements.
- → Ils souscrivent un abonnement pour le compteur général et un/des abonnement(s) pour les communs si besoin.
- → Ils s'affranchissent des risques d'impayés (qui sont supportés par le distributeur d'eau).
- → L'individualisation permet de faire le point sur la conformité technique et sanitaire des installations de fourniture d'eau.

POUR LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE : UN BIEN COMMUN

- → La gestion des consommations d'eau en habitat collectif est un enjeu financier et environnemental aussi bien pour les résidents que pour les gestionnaires d'immeubles, qu'ils soient publics ou privés.
- → L'individualisation des compteurs d'eau accélère cette prise de conscience. En effet, grâce à ce dispositif, chaque foyer dispose de son propre compteur, reçoit des factures personnalisées ce qui favorise une maîtrise de sa consommation d'eau et une utilisation responsable de cette ressource précieuse.